



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Communiqué de presse

16 septembre 2019

Compétitivité de la chaîne logistique française Comment revenir dans le top 10 mondial ?

Remise des propositions d'Eric Hémar et de Patrick Daher au Premier ministre

Ce lundi 16 septembre, à l'occasion de la visite d'Edouard Philippe dans les entrepôts d'ID Logistics à Aulnay-Sous-Bois, Eric Hémar, PDG du groupe et Président de l'Union TLF, et Patrick DAHER, PDG du groupe Daher, ont remis leur rapport pour promouvoir une chaîne logistique compétitive dans un contexte européen particulièrement concurrentiel.

Conçu par des chefs d'entreprise, ce rapport propose des mesures concrètes, pour redynamiser une filière majeure de notre économie en termes d'emplois, de croissance et de développement durable. Des mesures majoritairement reprises par le gouvernement au vu des annonces faites ce jour par le Premier ministre notamment en matière de gouvernance commune privé/public pour mieux organiser la filière. Un rapport qui trouve un écho favorable et des avancées pour ce secteur indispensable à la santé économique de notre pays. Une profession qui reste, néanmoins, vigilante notamment en prévision des prochaines annonces budgétaires par le gouvernement.

Une filière stratégique mais non (re)connue

La filière logistique représente en France 10% du PIB national et 1.8 millions d'emplois répartis sur le territoire. En étant au service de l'ensemble des entreprises qu'elles soient industrielles, de distribution, exportatrices ou importatrices, elle est clef pour le fonctionnement de notre économie.

Et pourtant, cette filière souffre d'un réel manque de compétitivité particulièrement au vu de la concurrence tenace de nos voisins européens. La France est 16^{ème} au dernier classement 2018 de la Banque mondiale quand l'Allemagne arrive en tête, les Pays-Bas (2^{ème}) et la Belgique (4^{ème}).

Le potentiel de la chaîne logistique ne doit pas être sous-estimé notamment au regard des enjeux auxquels elle répond :

- **Servir la compétitivité industrielle** en permettant aux entreprises, groupes ou de tailles intermédiaires, de rester localisées en France tout en distribuant leurs produits dans le monde
- **Maintenir le pouvoir d'achat** en permettant aux distributeurs de contenir ses coûts pour l'acheminement des produits aux clients finaux tout en gardant la capacité d'innover
- **Contribuer à la transition écologique** en réduisant l'empreinte carbone grâce à un transport plus massifié et une organisation logistique mieux programmée.

Plateforme France Logistique : renforcer le dialogue public/privé

Ce rapport s'inscrit dans le cadre de la mission ministérielle sur la compétitivité de la filière confiée en février dernier par Elisabeth Borne, Bruno Le Maire et Agnès Pannier-Runacher à Eric Hémar, PDG d'ID Logistics et Patrick Daher, PDG du groupe DAHER.

Lors des travaux préparatoires de cette mission, l'Union TLF et la FNTR avaient porté une contribution commune en proposant de regrouper l'ensemble des acteurs au sein d'une même structure pour garantir un dialogue renforcé avec les pouvoirs publics et travailler, ainsi, à une meilleure performance économique du secteur.

De cette proposition, est née l'idée de la plateforme *France Logistique* !

Une proposition entendue par le Premier ministre qui annonce ce jour vouloir organiser cette gouvernance commune en deux volets :

- *France Logistique* : une nouvelle plateforme pour porter la voix unifiée des entreprises
- Une taskforce logistique qui déroulera le plan d'actions avec l'Etat, France Logistique et les filières du territoire

La profession salue les 6 mesures annoncées pour redresser la filière

- 1/ Un point de contact unique aux frontières
- 2/ La simplification des implantations logistiques
- 3/ Une plateforme numérique ouverte à tous les acteurs
- 4/ Un benchmark européen sur la réglementation
- 5/ Une révision de la fiscalité des entrepôts logistiques
- 6/ L'accompagnement des transformations de l'emploi et des compétences

Fort de cette nouvelle gouvernance, la filière pourra suivre concrètement l'avancée des 6 chantiers phares annoncés par le Premier ministre.

« En portant ce rapport dans l'intérêt de la profession, nous souhaitons que notre filière retrouve la compétitivité qu'elle mérite !

Nous avons de nombreux atouts : des infrastructures de qualité, un foncier disponible, de réelles capacités d'innovation notamment en matière de numérique ...

Il existe, cependant, des freins et c'est par une gouvernance partagée public/privé que nous pourrions développer tous ensemble une logistique moderne, sociale et durable.

Nous saluons les annonces faites ce jour par le Premier ministre qui valident cette nouvelle organisation. Les 6 mesures viennent traduire nos propositions pour redresser la filière ! » déclare

Eric Hémar, PDG d'ID Logistics et Président de l'Union TLF

Contacts presse :

TLF - Blandine Guyon - bguyon@e-tlf.com - 06 07 09 17 07

FNTR - Vanessa Ibarlucea - vanessa.ibarlucea@fntr.fr - 07 84 38 62 32

Les chiffres clefs de la filière logistique en France

10% du PIB

1.8 millions d'emplois, soit 10% de
l'emploi salarié

76 millions de m² d'entrepôts de + de
5000 m²

374,8 milliards de tonnes/km hors
oléoducs